

Le fauchage raisonné en Gironde

Entretien durable
des bords de routes
départementales



gironde.fr/fauchage



L'entretien des bords de routes départementales passe au fauchage raisonné !

Chaque année, au printemps, débute le fauchage des bords des routes par les agents du Département pour assurer la sécurité des usagers. Depuis 2021, il est réalisé en fauchage raisonné, en application de sa politique de préservation de l'environnement.

L'entretien des bords de routes en Gironde, c'est :

- ▶ 6 000 km de routes
- ▶ 400 km de pistes cyclables
- ▶ 10 000 km de fossés, talus, haies
- ▶ 6 400 arbres d'alignement

Le fauchage raisonné, c'est quoi ?

Faucher moins, pour faucher mieux, et répondre aux besoins des usagers tout en préservant la biodiversité. En effet, il n'est pas nécessaire de faucher de manière répétée la totalité des espaces en bord de route, ni de raser la végétation, pour assurer sécurité et visibilité.

En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve les habitats de la faune et la flore et on augmente considérablement la valeur floristique des bords de route.

L'entretien se fait donc en fonction de la croissance des plantes et des impératifs de sécurité. Quand la hauteur d'herbe a atteint 40 cm et plus :

- ▶ **2 coupes ont lieu par an, au printemps et en été** ¹
 - ▶ sur une largeur de fauchage limitée mais suffisante
 - ▶ sur une hauteur de coupe relevée à 12 cm
- ▶ **1 coupe a lieu par an durant l'automne et l'hiver** ²
 - ▶ sur une largeur complète
 - ▶ sur une hauteur de coupe relevée à 12 cm
 - ▶ débroussaillage des talus sur un cycle de plusieurs saisons

Le calendrier du fauchage raisonné (adapté selon la météo)

PRINTEMPS - ÉTÉ ¹

À partir du 15 avril : 1^{ère} coupe

À partir du 15 juin : 2^e coupe

- ▶ Fauchage partiel du bord de route sur une largeur d'outil d'environ 1,60 m.
- ▶ Fauchage permettant de dégager la visibilité aux abords des carrefours, routes étroites et virages dangereux.



La hauteur de fauche de 12 cm

Cette nouvelle hauteur maintient un tapis végétal qui empêche l'érosion du sol, limite la progression des espèces invasives et respecte la biodiversité. L'herbe repousse moins vite si l'on coupe l'épi. Ainsi, plus on laisse pousser l'herbe, moins on aura à la couper par la suite. Faucher trop tôt ne permet pas de limiter la repousse et obligera à une seconde passe plus rapidement.

C'est aussi un milieu naturel à préserver

125 espèces de plantes protégées ont été recensées par le Conservatoire botanique. Véritables refuges écologiques, les bords de route permettent aux espèces animales (abeilles, papillons, oiseaux...) de se déplacer, se nourrir, se reproduire. Parfois, on trouve même des plantes rares comme les orchidées dans les talus ensoleillés.

Les actions complémentaires d'entretien durable

Le Département intervient sur plusieurs plans d'action

- ▶ **La lutte contre le risque incendie :** débroussaillage obligatoire jusqu'à 20 m de largeur sur les routes accédant aux plages.
- ▶ **La replantation d'arbres :** après diagnostic de l'état du patrimoine arboré, un plan

Les enjeux du fauchage raisonné

Il s'agit de continuer de garantir aux usagers des routes les **conditions de circulation, de sécurité et de confort optimum**. La biodiversité est renforcée pour des accotements à l'état davantage naturel. Les milieux naturels et paysages routiers sont valorisés, les émissions de gaz à effet de serre réduites. Ces actions s'inscrivent dans la politique de développement durable et de résilience territoriale du Département.

de gestion est mis en place sur plusieurs années pour replanter des arbres aux essences variées et adaptées à l'environnement local.

- ▶ **La création de prairies de biodiversité en bords de route :** semis et hôtels à insectes sont réalisés et installés pour que les insectes pollinisateurs en déclin retrouvent des sites d'accueil favorisant leur développement et la biodiversité.
- ▶ **L'éco-pâturage :** des moutons, chèvres, chevaux... sont présents 6 mois de l'année sur de vastes espaces verts à entretenir de manière totalement écologique.
- ▶ **Inventaire botanique des bords de route :** pour protéger les espèces remarquables et lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

AUTOMNE- HIVER ²

À partir du 15 août : 3^e coupe

- ▶ Fauchage complet du bord de route, du fossé et éventuellement du bas de talus.
- ▶ Débroussaillage des talus selon un cycle d'entretien de 1 à 3 ans qui suit la nature et la densité de la végétation.
- ▶ 31 janvier, fin de la coupe pour respecter le cycle naturel des végétaux et laisser place à l'entretien des matériels.

Le saviez-vous ?

Zérophyto

En Gironde, les produits phytosanitaires, c'est-à-dire chimiques et nocifs pour l'environnement comme les pesticides, ne sont plus utilisés depuis 2010.

Pour toute question

MAISON DU DÉPARTEMENT DES MOBILITÉS
de votre zone géographique

BASSIN D'ARCACHON

ZA de Cantalaude - Route de Blagon
33138 LANTON
05 56 03 93 50

GRAVES ENTRE-DEUX-MERS

2 chemin de Peyrouney
33670 CREON
05 57 83 65 86

HAUTE GIRONDE

ZA la Tonnelle
33 390 SAINT MARTIN-LA-CAUSSADE
05 57 42 62 10

LIBOURNAIS

14, Rue Jules Védrine
33500 LIBOURNE
05 57 55 23 70

MÉDOC

1, Rue André Audubert
33480 CASTELNAU-DE-MÉDOC
05 57 22 50 30

SUD GIRONDE

110, Cours de Verdun
33210 LANGON
05 57 98 01 80

